

Après avoir accompli le voyage, s'en retournant. ils allèrent coucher à une paroisse de cet évêché, nommée le Moustoir-Remungol. Au matin, l'enfant commença à apercevoir le clocher de la paroisse; et incontinent qu'ils furent de retour au logis, elle alla toute seule, sans aucune conduite comme par-devant, voir sa grand'mère, au grand estonnement de tous ceux qui sçavaient la chose ; ; et depuis, a toujours continué, grâces à Dieu, de voir fort bien toutefois d'un œil seulement.

Laquelle faveur ayant reconnue le susdit Alain Jocet a voulu donner la présente déclaration, pour la plus grande gloire de Dieu et de sainte Anne ; et l'a soussignée de sa propre main, ce mesme jour et an que dessus.

A Sainte Anne, proche Auray. Ainsi signé :
A. Jocet.—Recueil des Carmes.

En 1641, une petite fille, âgée de deux ans, se trouvait sur les murailles de la ville de Ploërmel, lorsque tout à coup, s'amusant sans doute avec l'insouciance de son âge, elle fut précipitée dans le vide et tomba sur des rochers. Le mur avait quatre-vingt-dix pieds de haut.

Son père, Roulin Choch, a vu sa chute ; il pense à sainte Anne, lui recommande son enfant, et, tout éperdu, il accourt auprès d'elle.

O prodige ! " il trouve la petite innocente qui faisait un bouquet de fleurettes qu'elle avait cueillies dans l'endroit."

Une grande foule s'étant rassemblée au bruit de cet événement, toute la ville put constater la merveilleuse préservation de l'enfant que sainte Anne avait sauvée.